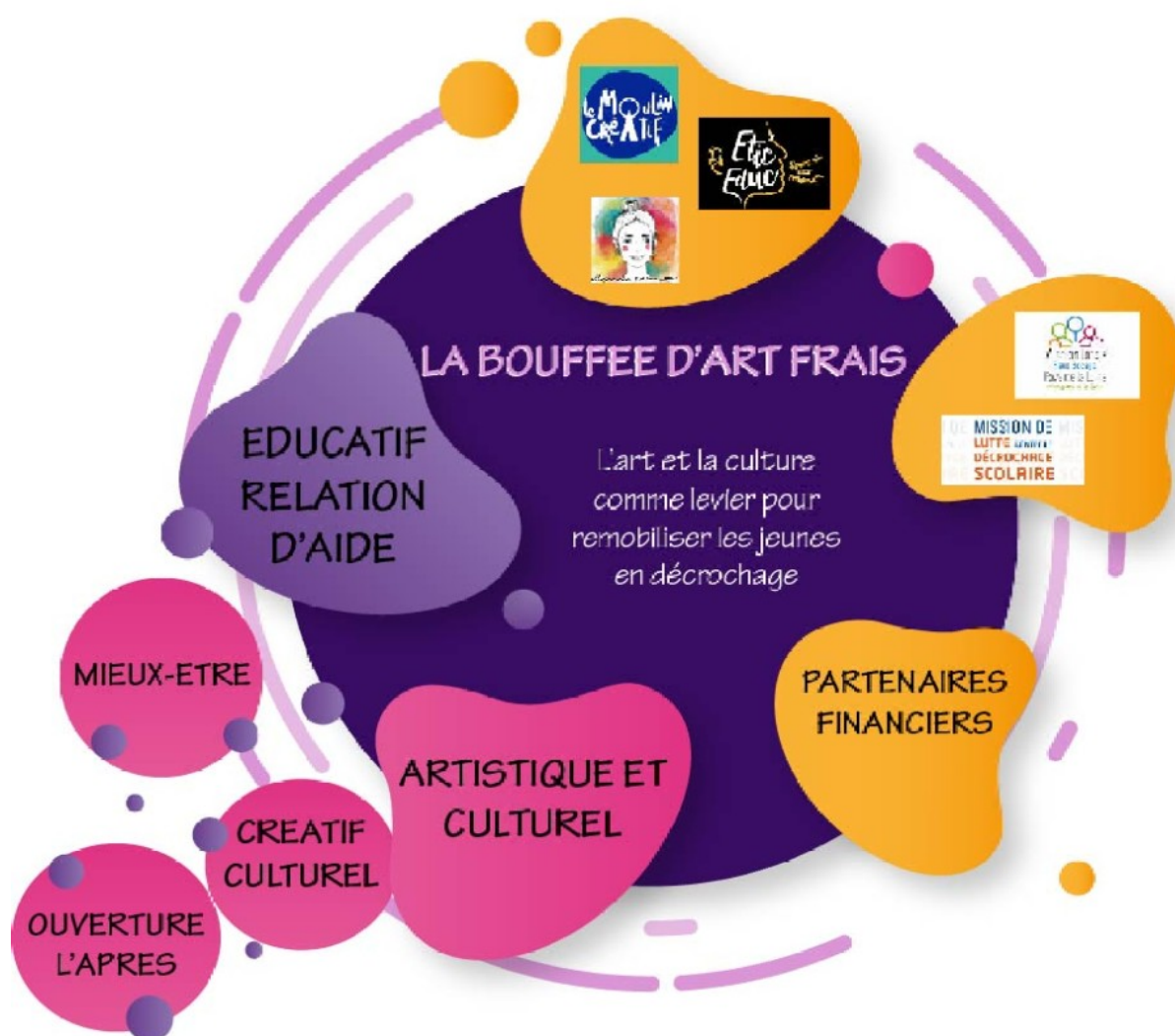


"La Bouffée d'Art Frais"

L'art et la culture comme levier pour remobiliser les jeunes en décrochage

Un public fortement impacté par la crise du Covid-19



SOMMAIRE

Introduction	p. 3
Plusieurs partenaires	p. 4
<ul style="list-style-type: none">• Le porteur du projet le Moulin Créatif• En collaboration avec Etic'Educ, Gaëlle De Meuleneire, les animateurs d'ateliers• En partenariat avec La Mission locale, La MLDS	
Le public	p. 6
Les objectifs visés par le dispositif	p. 7
Le dispositif	p. 8
<ul style="list-style-type: none">• Ateliers créatifs et culturels• Ateliers mieux-être collectifs• Ateliers ouverture sur l'après• Un accompagnement éducatif transversal• La médiation artistique en relation d'aide	
L'organisation	p. 11
Les moyens de mise en œuvre	p. 12
L'évaluation	p. 13
Annexe 1 Le budget	p. 15

Introduction:

Le Moulin Créatif regroupe dans son Tiers Lieu à vocation artistique et culturelle une multitude d'acteurs adhérents de son association. Ces acteurs regroupent différents champs : artistique, créatif, environnemental, bien-être, éducatif, ... Tous œuvrent dans l'économie sociale et solidaire.

Fin 2019, l'Association est interpellée par la FOL85 via La Ressourcerie Culturelle, acteur du Moulin Créatif, pour accueillir un jeune dans le cadre d'un service civique combiné, lieu d'accueil/ lycée en lien avec la MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire). Nous accueillons un jeune pendant 6 mois avec un accompagnement éducatif en complément des professionnels qui l'entourent. L'objectif de l'accompagnement éducatif est bien sur d'avoir une personne ressource et coordinatrice pour le jeune, ses parents, l'équipe et les partenaires, mais surtout de mettre le jeune au travail, grâce à la médiation d'une activité, sur ce qui a pu faire difficultés pour lui et ses projections scolaires et professionnelles en complément de la MLDS.

La crise sanitaire intervient entre temps et nous percevons les difficultés que cela peut entraîner pour des jeunes en difficultés scolaires de réintégrer leur établissement après six mois de rupture totale pour certains.

Partant de ce postulat, nous pensons indispensable de proposer des solutions adaptées à ces jeunes. La crise du Covid-19 les a exclu un peu plus d'un système qu'ils ont déjà du mal à intégrer. Nos forces éducatives, créatives et artistiques peuvent les impliquer dans leur devenir.

Le Moulin Créatif est riche d'acteurs divers. Chacun peut apporter ses connaissances et un savoir-faire, et proposer des ateliers supports pour la remobilisation et la socialisation :

L'art et la culture au service des jeunes et de leurs besoins pour que le sentiment d'échec soit transformé en réussite. Apprendre autrement, par une démarche pluridisciplinaire, et surtout « hors cadre » institutionnel.

Nous prenons contact avec La Mission Locale du Haut Bocage et la MLDS du territoire afin de leur exposer nos idées et vérifier qu'elles répondent à leur besoin et ceux des jeunes qu'ils accompagnent.

Ces contacts ont débouché sur une première réunion de travail avec l'ensemble des partenaires afin de mettre en corrélation idées et besoins.

Plusieurs partenaires

Le porteurs du projet:

- **Le Moulin Créatif:**

Le **Moulin Créatif** est une association créée en 2017 dont les activités principales sont l'organisation d'événements culturels, l'accompagnement de porteurs de projet et la gestion d'un Tiers-Lieu culturel ouvert en 2019. Il œuvre à fédérer l'ensemble des acteurs des filières culturelles, artistiques et créatives du territoire pour mener des actions de développement local.

Le Moulin Créatif est riche d'acteurs divers, artistique, créatif, éducatif, culturel, ... qui chacun peuvent apporter leurs connaissances et leurs savoir-faire lors d'ateliers support. à la remobilisation et à la socialisation : utiliser l'art et la culture au profit du jeune et de ses besoins pour qu'il se raccroche.

La **fonction du Moulin Créatif** dans le dispositif est l'accueil dans son Tiers Lieu et la coordination administrative et financière (Recherches de budgets, dossiers administratifs, communication et valorisation du dispositif...)

En collaboration avec :

- **Étic'Éduc**, porté par Gaëlle Pavageau, éducatrice spécialisée indépendante, adhérente au Moulin Créatif. Son credo, tout individu s'épanouit dans le moule qui lui convient le mieux. Son action, l'accompagner à se penser pour se créer son propre moule.

La **fonction d'Étic'Éduc** dans le dispositif est l'accompagnement éducatif tout au long du dispositif auprès des jeunes, en binôme avec les animateurs sur les ateliers et la coordination éducative avec les partenaires et référents du droit commun (Mission locale, MLDS, ...) pour le repérage et la pertinence des jeunes qui seront accueillis sur le dispositif et le maintien du lien tout au long du cursus.

- **Gaëlle De Meuleneire** est illustratrice (Galou) et médiatrice artistique. Elle accompagne avec plusieurs outils artistiques tout type de public, avec pour objectif un mieux-être, retrouver confiance et une estime de soi, en toute bienveillance et sans jugement.

La **fonction de Gaëlle de Meuleneire** au sein du dispositif sera d'assurer la coordination des ateliers créatifs (intervenants, planning, bilans...) Elle proposera un accompagnement individuel en médiation artistique en relation d'aide pour chaque jeune.

- **Les animateurs d'ateliers** : Les artistes créateurs, professionnels du bien-être, et de tout autre support environnemental, ludique, sportif...

En partenariat avec :

- **La Mission Locale:** qui a pour mission d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle (emploi, formation, santé, logement, mobilité...)
- **La Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire:** MLDS prend en charge les élèves décrocheurs de plus de 16 ans en vue d'une rescolarisation ou d'une qualification reconnue, pour une insertion sociale et professionnelle.

La fonction de la Mission Locale et de la MLDS est de repérer les jeunes pour qui le dispositif aurait du sens, de maintenir le lien avec eux et/ou d'utiliser le dispositif pour reconstruire le lien.



Le public

Le dispositif s'adresse à des **jeunes de 15 à 25 ans**, résidant sur le **Territoire de Terres de Montaigu** et ses communes limitrophes qui ont décroché ou sont en phase de décrocher, de l'école, la formation, la mission locale, les liens sociaux...

La crise du Covid-19 est venue accentuer leurs difficultés. En effet, un jeune qui a du mal à s'accrocher au système scolaire s'est retrouvé seul face à lui-même durant le confinement et possiblement sans équipement adapté à un travail en ligne. Cette démarche de travail autonome demande de la motivation et de la persévérance ce qui est difficile pour un jeune en difficulté.

En cette rentrée 2020, ils réintègrent leur établissement scolaire, après une rupture très longue. Ils ont été coupé de liens sociaux, parfois perdu l'envie d'apprendre et ont manqué de tout ce qu'un groupe classe peut apporter. En décalage avec leurs camarades, les lacunes se sont accentuées et l'énergie nécessaire pour la remise au travail est trop importante.

Pour les jeunes déjà "hors circuits scolaires", l'isolement et le renfermement sur soi s'est renforcé durant le confinement.

Il est primordial qu'ils puissent tous redevenir acteurs de leurs apprentissages et donner un sens à leurs actions.

L'obligation de formation jusqu'à 18 ans qui vaut autant pour le jeune lui-même, que pour les pouvoirs publics et les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

L'obligation de formation a pour premier objet d'éviter le décrochage en agissant avant la rupture scolaire ou, lorsque celle-ci est avérée, à « sécuriser » le parcours du jeune en permettant une intervention rapide des réseaux de l'éducation nationale et des missions locales.

Les jeunes sont **orientés par** :

- **la Mission Locale :**

- ils ont entre 16 et 18 ans dans une obligation scolaire ou de formation
- ils ont plus de 18 ans et ils n'arrivent pas à se mobiliser vers l'emploi ou la formation/scolarité malgré l'accompagnement effectif de la mission locale comme le dispositif Garantie jeunes.
- ils ne sont pas suivis par la mission locale mais repérés dans le cadre du projet « de l'invisibilité à la visibilité » qui a pour objectif de repérer les jeunes dits « invisibles » (jeunes sans situation, non accompagnés par une structure du Service Public de l'Emploi, âgés de 16 à 29 ans)

- **la MLDS :**

- ils sont toujours inscrits dans une scolarité mais ont décroché
- ils ont besoins d'une pause "sas" pour ne pas décrocher
- ils sont en refus scolaire anxieux

Les objectifs visés par le dispositif :

Le dispositif va permettre aux jeunes qui en bénéficient d'**avoir envie de se remettre en mouvement** et de se donner les moyens d'y arriver en les aidant à trouver les ressources externes et internes dont ils ont besoins :

- Reprendre confiance en soi et aux autres
- Redonner l'envie d'agir et de devenir acteur de sa vie
- Faciliter l'impulsion sociale et professionnelle
- Faire le lien avec le droit commun
- Découverte de métiers
- Valorisation des compétences
- Valoriser la force du collectif
- Ateliers ludiques

Les Outils pour atteindre les objectifs :

- Rythme - emploi du temps (jours, heure) - régularité
- Ateliers – acteurs du moulin / intervenants
- Soutien éducatif collectif sur les ateliers et en entretien individuel – lien, relai vers les dispositifs de droit commun
- Cadre souple qui permet d'innover, d'inventer, de mettre en place de nouvelles activités pensées par les jeunes
- Outils d'animation populaire : support à la participation
- Éveil et sensibilisation à l'art, la culture, l'environnement, l'ESS,

Le dispositif :

Le dispositif repose sur 3 piliers avec un fil rouge éducatif et en relation d'aide:

Le créatif et culturel - le mieux-être - l'ouverture à l'extérieur vers « l'après » et l'accompagnement éducatif et relation d'aide qui fera le lien entre ces trois piliers.

Ateliers créatifs et culturels

Découvrir de nouveaux métiers culturel et artistiques, et apprendre autrement : c'est aussi une façon de reprendre confiance en soi et en l'adulte encadrant. Le transfert des apprentissages et l'appel à de nouvelles connaissances, créer l'envie de faire et retrouver la fierté d'avoir réalisé ensemble. Ouvrir sur la revalorisation des matériaux, et l'économie solidaire.

Exemples non exhaustifs :

- Fresque collective
- Atelier de sérigraphie
- Théâtre
- Musique, écriture, composition...
- Création d'un blason/logo
- Fabrication de four alternatif, sorties natures
- Radio
- Ressourcerie Culturelle

Ateliers mieux-être collectifs

Se découvrir, aller à la rencontre de soi, de son corps. Retrouver confiance en soi et développer l'identité, « qui je suis ? » Faire appel à la sensibilité de chacun, et s'autoriser à ressentir. Être mieux pour améliorer le lien social, la place dans la société, dans le groupe. Retrouver parfois simplement l'envie, le plaisir de faire, sans attentes de résultat, juste pour « faire ».

Exemples non exhaustifs :

- Yoga
- Art thérapie

Ateliers « ouverture sur l'après »

Retrouver une dynamique de recherche d'emploi, de stage, reprendre contact avec l'extérieur. S'écrire, s'identifier, s'engager. Trouver les moyens de faciliter l'impulsion par des ateliers spécifiques :

Exemples non exhaustifs :

- Rédaction de CV
- Écriture
- Théâtre d'impro

Un lien avec la Mission Locale ou la MLDS sera maintenu tout au long du parcours afin que les jeunes puissent se rapprocher des prestations plus « classiques » d'accompagnement professionnel (travail du projet, stages, recherche de formation..). Ce lien se fera progressivement et est inclus dans le projet, selon chaque jeune entre la première semaine et la sixième semaine.

C'est l'ensemble du dispositif qui constitue "l'ouverture sur l'après".



Les fils rouges :

Un accompagnement éducatif transversal:

L'éducateur spécialisé intervient en binôme avec l'animateur de l'atelier.

Il construit le lien de confiance à travers les ateliers dans du "faire avec, faire ensemble", support qui sert de médiation éducative.

La médiation éducative permet d'abord de repérer pour ensuite aborder les sujets problèmes et accompagner la personne dans sa mise au travail : qui je suis, comment je suis, ce que je veux, où je vais, ce qui me freine, quelle solution je peux trouver pour lever mes freins, quelles ressources j'ai à ma portée, ...

Le binôme permet à l'éducateur spécialisé de répondre à l'instant T à un besoin, quitter le groupe avec un jeune qui en a besoin par exemple pour apaiser, rassurer, médiatiser, ...

Sous forme de permanences, des temps individuels sont proposés à la demande du jeune spontanément ou impulsé par l'équipe. Ce temps peut servir à de l'accompagnement physique pour lever les freins (logement, santé, mobilité, formation, stage, ...) ou à faire des entretiens.

La médiation artistique en relation d'aide

La mise en valeur de l'individu passe par un temps d'art thérapie proposé à chaque jeune. Parce que la médiation artistique permet l'expression d'émotions parfois refoulées, des sentiments qui ne peuvent être dits avec des mots. La médiation artistique permet, sans attente de résultat esthétique, de se réapproprier son corps, se créer un espace de sécurité, et développer ses propres ressources. Le collage, la peinture, le dessin, l'écriture, l'argile, sont autant de supports que de possibilités individuelles de s'épanouir.

C'est permettre à chacun de renouer avec soi-même, renforcer l'estime de soi et améliorer leur lien social grâce à des temps dédiés, à leur disposition, en fonction de leurs besoins et leurs envies. Cet accompagnement permet au jeune une sortie du collectif, avec l'idée d'impulser vers la thérapie, instaurer un espace de confiance et sécurité. 1H par jeune par semaine sans obligation, et modulable selon les envies/besoins.

L'organisation

Le dispositif est une expérimentation sur **deux sessions**. Une évaluation est prévue entre les deux sessions et en fin d'expérimentation.

Les ateliers se réalisent sous différentes formes en fonction des supports et de la proposition de l'animateur :

- en atelier unique
- en atelier discontinus sur plusieurs semaines
- en atelier continus sur une semaine

Les ateliers auront lieu dans les locaux du Moulin Créatif.

Ils pourront être externalisés selon la thématique, en forêt, un parc, une sortie en ville, un théâtre...

Les premières sessions se déroulent sur 9 semaines chacune : les élèves considérés scolaires doivent être en vacances sur les périodes prévues au calendrier.

du 18 janvier au 2 avril 2021 (deux semaines de vacances scolaires)

du 10 mai au 6 juillet 2021 (vacances d'été fixées au 6 juillet)

Les ateliers se déroulent sur 3 matinées de 9h15 à 12h45 et une journée complète de 9h15 à 17h15, pour un total d'heures de présence du jeune dans la structure de 17h30, avec 45 minutes d' "heure volante" pour faciliter l'accompagnement éducatif et individuel.

L'organisation de ce cadre se veut être **flexible**, donc aménageable en fonction des ateliers prévus.

L'éventualité de reconduire un jeune sur une seconde session sera à étudier, en fonction des besoins, avec un accompagnement entre les deux sessions (accompagnement personnalisé selon le projet professionnel).

Les moyens de mise en œuvre

● Humains

- 1 coordinateur administratif Moulin Créatif
- 1 coordinateur et intervenant éducatif Étic'Éduc
- 1 coordinateur ateliers et intervenant Gaëlle De Meuleneire
- Des animateurs d'ateliers professionnels du support utilisé
- des partenaires pour l'orientation des jeunes
- des partenaires qui soutiennent le projet : financièrement (subvention, dons, appels à projet), mise à disposition de services (taxis solidaire, mini bus, ...)

● Techniques

- salles et espace d'ateliers au Moulin Créatif
- matériels pour les ateliers
- véhicule

● Financiers

Budget en annexe 1

L'évaluation

En fin de dispositif, une évaluation sera réalisée, en collaboration avec les partenaires. D'une part l'évaluation du dispositif et des intervenants pour une mise au point éventuelle et un réajustement pour les prochaines sessions, d'autre part une évaluation de chaque participant. Il est fondamental de s'assurer du bien-fondé et de l'efficacité du dispositif pour tous les acteurs.

L'évaluation de l'impact du dispositif sur les jeunes repose sur des critères concrets et immédiats :

– La remobilisation :

- Le jeune se prend en main :
 - x il vient,
 - x il est à l'heure,
 - x il a envie

– L'implication :

- Le jeune est acteur individuellement et collectivement :
 - x en participant aux ateliers,
 - x en étant force de proposition,
 - x il prend du plaisir

– La projection :

- Le jeune a des envies pour lui et se projette :
 - x il exprime ses envies
 - x il montre sa motivation,
 - x il repère ses freins
 - x il arrive à les lever.

- Et le "après" :

- x Le dispositif a servi de passerelle ou de SAS et le jeune intègre le droit commun

- Regard du jeune sur lui-même avant et après le dispositif et son évolution :

- x Entretien individuel avant et après avec un questionnaire identique, comment le jeune se voit, ses atouts, ses envies, ses compétences, ses freins, ...
- x Questionnaire identique à 6 et 18 mois

- Regard des référents partenaires sur le jeune :

- x Questionnaire identique avant/après sur le jeune : l'investissement, la motivation, la mobilisation, l'implication dans ses projets de vie

L'évaluation du dispositif en lui-même :

- **Pertinence sur la forme et le fond avec les partenaires :**

- Nombre d'heure hebdomadaire, global
- ratio collectif/individuel
- changement repérable chez le jeune

- **Pertinence du choix des ateliers, thématique et intervenants :**

- questionnaire d'évaluation à destination des jeunes sur l'atelier, après chaque intervenant
- Bilan avec chaque intervenant, retour d'expérience

- **Des questionnaires et des grilles d'évaluations**

- Elles permettront d'évaluer l'impact du dispositif pour le jeune à la sortie du dispositif et à 6 et 18 mois.
- Elles s'adresseront au jeune lui-même, aux partenaires qui ont fait l'orientation et à ceux qui soutiendront le jeune ensuite.

Une restitution aux partenaires et financeurs :

Une action sera pensée et organisée avec les jeunes participant et les animateurs des ateliers.

Contacts

Le Moulin Créatif

4 rue Saint-Exupéry - Montaigu
85600 Montaigu-Vendée
07 66 61 00 35
contact@lemoulincreatif.fr

Etic'Educ

4 rue Saint-Exupéry - Montaigu
85600 Montaigu-Vendée
06.21.69.50.21
contact@eticeduc.fr
www.eticeduc.fr

Gaëlle De Meuleneire

30 Rue de la Bernardière
Saint-Hilaire-de-Loulay
85600 Montaigu-Vendée
06.84.27.17.97
gaelledemeuleneire@gmail.com

Mission Locale du Haut Bocage

Virginie RONDEAU
9 Rue de l'Étendue
85500 Les Herbiers
02.51.66.81.15
vrondeau@mlhb.fr

MLDS

Lydie DUSSEVAL
Lycée Jean Monnet
57 Rue de la Demoiselle BP 109
85500 Les Herbiers Cedex
02.51.64.80.00
lydie.dusseval@ac-nantes.fr
mlds.les-herbiers@ac-nantes.fr